

PROCHAIN DELAI REDACTIONNEL

01.03 **Articles / photos**, supports informatiques ou papier à envoyer à Anouk Nussbaum, Rue du Pelaz 17, 1269 Bassins, anouk.nussbaum@aveps.ch

JOURNEES REGIONALES, CANTONALES ET SUISSE

23.01 **Journée cantonale de glisse**, aux Mosses (renvoi 6.02)
 13.03 **Journée des associations sportive d'unihockey**, à Lausanne
 24.04 **Journée cantonale d'orientation**, à Puidoux/Chexbres (renvoi 1.05)
 15.05 **Journée cantonale de football**, à Chavannes-près-Renens (renvoi 22.05)
 05.06 **Journée Suisse**, à Lyss

FORMATION CONTINUE

20.04 **Rope Skipping**, en valais central
 27.04 **Courir en respectant ses propres limites ou comment adapter la vitesse de course à chaque élève**, à Delémont
 11.05 **Salsa Hip-Hop**, à Yverdon
 01.06 **Formation de spécialiste Pallas « autodéfense pour femmes et jeunes filles »**
 & 15-20 juillet



au sommaire...

- 2 Comité
- 3 Adhésion
- 4 Editorial
- 5 Jeunesse et Sport
- 7 Page Technique
- 8 PV AG 2011
- 32 Coupe Golf AVEPS
- 34 Tournoi de volley, selon resp. tech.
- 35 Tournoi de volley vu par un participant
- 35 Activité du comité
- 37 Journée cantonale de natation 2012
- 39 Formation continue, cours ASEP
- 41 Journée cantonale de glisse
- 42 Concours Mr Choc et Miss Ola
- 40 Dates à agender

Consultez notre site internet www.aveps.ch

Beaucoup d'informations sont régulièrement mises à jour, qui ne peuvent pas figurer dans le bulletin CONTACTS. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne pour toutes les manifestations que nous annonçons.

Transmettez-nous votre adresse e-mail, vous recevrez ainsi environ une fois par mois la lettre aux membres éditée par notre président.



**AVEPS**

Rue du Village 21A
1055 Froideville

www.aveps.ch

info@aveps.ch

**Présidente**

Claudine DUTOIT
Rue du Village 21A
1055 Froideville

078 708 30 05

claudine.dutoit@aveps.ch
president@aveps.ch

**Vice-président**

Jacques Rubattel
Ch. des Golliettes 1
1032 Romanel-sur-Lausanne

078 826 98 42

jacques.rubattel@aveps.ch
president@aveps.ch

**Promotion - Publicité**

Carole DU BOIS
Le Clos 33
1346 LES BIOUS

079 397 91 19

carole.dubois@aveps.ch

**Secrétaire**

Carlos FIDALGO
Chemin en Outoz 2b
1169 YENS

079 525 69 89

carlos.fidalgo@aveps.ch
secretaire@aveps.ch

**Responsable technique**

Magali Bovas
Chemin Vert 43
1800 VEVEY

079 928 07 04

magali.bovas@aveps.ch
resp.tech@aveps.ch

**Rédactrice et Webmestre**

Anouk Nussbaum
Rue du Pelaz 17
1269 BASSINS

022 366 47 87

anouk.nussbaum@aveps.ch
info@aveps.ch

**Caissière, hors comité**

Sybille ROCH
Rte du Suchet 3
1354 MONTCHERAND

024 441 54 61

sybille.roch@aveps.ch
caissier@aveps.ch

rafting
canyoning
hydrospeed
canoë, kayak
tir à l'arc
initiation grimpe
randonnée en montagne
chasse aux trésors
organisation ludique pour groupes et entreprises

026 924 34 24

*venez vivre des sensations au coeur
de la nature en toute sécurité*

www.rivieres-aventures.ch

Vous avez été très nombreux à participer au concours 2011-2012, ce qui a encouragé Pierre-Olivier Brunner à vous proposer encore quelques petites énigmes pendant une année. Il n'est pas exclu que le témoin soit transmis à un autre membre lors de la prochaine AG.

Pour avoir une chance de remporter le 1^e prix, il faut :

- Être membre de l'AVEPS
- En principe, participer à l'Assemblée Générale 2013
- Et surtout résoudre les quatre problèmes qui agrémentent les bulletins CONTACTS (et le site internet).

Pour répondre il faut :

- Soit envoyer un e-mail à pierre-olivier.brunner@aveps.ch
- Soit utiliser le site internet www.aveps.ch rubrique CONCOURS

Soit écrire une jolie carte à :

Pierre-Olivier Brunner, Rte du Village 18, 1113 St-Saphorin Sur Morges

On commence en douceur

PROBLEME NO 1 (On décode !)

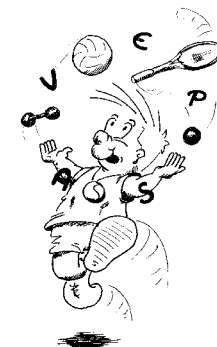
Jean-Michel a noté son code de carte bancaire dans son agenda, mélangé à des codes factices au milieu desquels il est l'intru. Saurez-vous découvrir le bon code ?

7^{214, 4728, 6742, 8540, 4634, 7321, 5315}

Forte de ses quelques 450 membres, l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire (AVEPS) s'occupe de l'éducation physique et sportive de la jeunesse, tout particulièrement dans le cadre de l'école. Elle participe au perfectionnement pédagogique de ses membres, en défend les intérêts et encourage la création de groupes sport-détente. L'AVEPS fait partie de l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP); elle est membre de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Tout membre actif de l'AVEPS doit s'affilier obligatoirement à la SPV.

SPV, Allinges 2, 1000 Lausanne 19, 021 617 65 59

Pour les membres actifs de la SPV, le montant des cotisations à l'AVEPS est de 60 francs par année. Pour les autres, elle se monte à 80.-



Demande d'adhésion à l'Association vaudoise d'éducation physique scolaire

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ No postal & localité : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

E-mail : _____

Je désire faire partie de l'AVEPS.

Je suis

- maître(sse) d'éducation physique* * tracez ce qui ne convient pas
- membre de la SPV*
- membre d'une autre association*
- précisez (y.c. la date d'entrée): _____
- licencié(e)* _____
- autre* _____

Date : _____ Signature : _____

A retourner à Carlos FIDALGO, Chemin en Outoz 2b, 1169 YENS

« Mes bien chers frères, mes bien chères sœurs.....
Reprenez avec moi tous en chœur.....

Pas de boogie-woogie avant de faire vos prières le soir, mais la reconnaissance de notre brevet fédéral ! »

Nous restons positifs, nous continuons à promouvoir l'éducation physique, nous poursuivons nos formations, nous « colloquons » pour le bien et la pérennité de notre AVEPS.

L'AG s'est déroulée dans une ambiance décontractée, et avec beaucoup de sérieux pour tous les sujets énoncés.

Mes remerciements vont à mes collègues qui continuent à nous aider, par leur intervention, leur soutien, leur verve.

Que l'an 2013, (13 = chiffre porte-bonheur ???) nous donne enfin la ou les réponses à toutes nos questions et à la valorisation de notre profession.

Que votre hiver soit riche en neige, glisse de toutes sortes (patins, snowboard, ski de fond et ski de piste, télémark), que les réunions familiales vous donnent tout le bonheur du monde.

« Maintenant l'AVEPS est devenue une belle association, ne la détruisez en aucune façon ». (une Schmollure quelque peu revisitée).

Belle fin d'année et à l'an prochain.

Votre dévouée, Claudine Dutoit, Présidente

- Dates :** Mercredi 23 janvier 2013 (renvoi au mercredi 6 février). Le no de téléphone 021/962.79.95 annoncera un éventuel renvoi le mardi précédent dès 11h00. Annulation si la météo est mauvaise une seconde fois.
- Lieu :** Les Mosses
- Disciplines :** Boardercross ski – boardercross snowboard - ski de fond (infos et inscriptions séparées)
- Participants :** Elèves de 9ème et plus jeunes des établissements vaudois
- Règlement :** A consulter sur le site de l'AVEPS (nouveau !)
- Programme :**
8h00 – 8h30 Distribution des dossards, abonnements et informations
9h00 Reconnaissance des parcours
9h30 Une descente d'entraînement sur le parcours
10h00 Début des concours
15h30 Proclamation des résultats
- Matériel :** Snowboard ou skis (longueur libre, mais utilisation d'une seule paire pour les différentes manches) Pas de bâtons. Casque de ski obligatoire.
- Remontées :** Les abts seront distribués lors de votre arrivée à l'information. Merci de nous signaler les élèves possédant un abt des Alpes Vaudoises.
- Déplacement :** A la charge de votre établissement
- Repas :** A la charge des participants. Restaurant self service ouvert. Possibilité de réserver une assiette de pâtes pour 10.-Fr. Réservation lors de l'inscription.
- Assurance :** Assurance personnelle des participants.
- Inscriptions :** Jusqu'au 15 janvier 2013, directement sur le site www.aveps.ch. Une confirmation vous sera envoyée dans les 3 jours.
- Accompagnement :** les participants doivent être accompagnés d'un responsable par discipline.
- Classement :** Par catégorie de discipline, d'âge, filles et garçons séparés.
- Organisation :** Montreux-Est. Cédric Biolaz, Bernard Chevalley et Catherine Troesch (troesch@aveps.ch ou cat.troesch@bluewin.ch)

11.05.2012 Cours n°1613

Salsa Hip-Hop

Découvrez une nouvelle manière particulièrement entraînante de faire danser vos élèves seuls ou en couple.

Grâce à l'enseignement des deux directrices de cours particulièrement dynamiques, laissez-vous emporter par les rythmes endiablés de cette musique et utilisez leurs nouvelles idées pour animer vos leçons en musique.

Yverdon, cours donné par Sandrine Gabler-Bardet et Valérie Jeanrenaud. Fr. 120.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 180.- pour les non-membres (Repas de midi compris !).

01.06.2013 & du 15 au 20.07.2013 Cours n°4013

Formation de spécialiste Pallas « autodéfense pour femmes et jeunes filles

Dans ce cours de base de spécialiste, vous apprendrez des techniques d'affirmation de soi et d'autodéfense spécifiques pour femmes et jeunes filles. Vous approfondirez vos connaissances de base sur le thème de la violence, des violences sexuelles, de la dynamique agresseur/victime, ainsi que les questions légales. Conditions et formulaires d'admission sur www.pallas.ch

La participation à un cours d'autodéfense Pallas, de même qu'un stage lors d'un cours Pallas en tant qu'assistant-e font partie des conditions d'admission à la formation.

Lieu à définir, cours donné Christine Paratore, Lommiswil. Fr. 2080.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et pour les non-membres (Repas de midi compris !).

NOUVELLES ORDONNANCES FEDERALES :**CAMPS:**

- la durée minimale d'un camp J+S est de 4 jours (5 auparavant)

- des camps avec ou sans nuitées pour les enfants (Kids 5-10) sont autorisés et indemnisés dans J+S

- il est désormais possible d'organiser des camps communs pour des élèves de moins et plus de 10 ans (3ème année scolaire). Ce cas de figure nécessite une reconnaissance pour chaque catégorie d'élèves.

- le "ski de fond" quitte le groupe des disciplines à risques et peut être enseigné dans les camps avec la reconnaissance "sport scolaire"

INDEMNITES:

- lorsque les camps correspondent aux modalités J+S, la subvention est de frs. 14.-- par élève et par jour.

- pour les élèves de moins de 10 ans, le montant est divisé par 2 si l'organisation du camp ne prévoit pas les nuitées en commun.

COURS (SSF pour les enfants (5-10):

- il est possible d'annoncer des cours J+S dans le cadre scolaire pour recevoir des indemnités.

Les modalités sont les suivantes:

- minimum 15 semaines

- un moniteur J+S reconnu

- minimum 3 élèves

- frs 1.30 par heure et par participant et un forfait de base de frs. 100.--

- l'indemnité allouée par J+S est doublée pour des cours destinés aux enfants de 5-10 ans.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'informations au numéros suivants: 021 316 39 61 à 65

Votre équipe J+S Vaud, Michel Pirker



Formation continue J+S Ski

VD 1687.13	13.03.2013	Leysin
	14.03.2013	Théorie J+S
Délai inscription :	13.01.2013	

VD 2686.12	23.03.2013	Leysin
	26.03.2013	Théorie J+S
Délai inscription :	23.01.2012	

Formation continue J+S Sport Scolaire

VD 147.13	04.05.2013	Lausanne
Délai inscription :	04.03.2012	

Formation coaches:

VD 802.13	24.04.2013	Lausanne Adm cant
Délai inscription :	24.02.2013	Sport scolaire



Freizeitzentrum / Centre de loisirs

SPORTFIT

Bernard Locher

Littenstrasse

3970 Salgesch

www.sportfit.ch

Tel. +41 (0) 27 / 456 3002

Fax +41 (0) 27 456 1502

info@sportfit.ch**20.04.2013 Cours n°1213****Rope Skipping**

Une nouvelle façon d'utiliser la corde à sauter, une nouvelle discipline qui monte très fort. Des figures simples et compliquées, des chorégraphies, de la coordination et de la sueur. Une activité à faire en solo ou en équipe. Le rêve du maître d'EPS !

Formes abordées: single rope – double dutch – chinese wheel.

Découverte de progressions méthodologiques directement utilisables à l'école et en club.

Valais central, cours donné par Michael Gabi Fr. 100.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 160.- pour les non-membres (Repas de midi compris !).

27.04.2013 Cours n°1313**Courir en respectant ses propres limites ou comment adapter la vitesse de course à chaque élève**

Nous montrerons comment nous appuyer sur des tests fiables (VMA, Cooper, test de 6 min., 30/15 IFT) pour faire découvrir les limites de course propres à chacun (garçon ou fille, petit ou grand, en surpoids ou non) et apprendre à courir selon l'objectif que l'élève/le maître se fixe : bien-être, santé ou performance. Nous présenterons un programme informatisé permettant d'exploiter les résultats obtenus (note et % de VMA, Cooper, etc.) et de les adapter à des distances de courses allant de 400m à 10 000m. Nous veillerons enfin à établir un lien concret et pertinent entre la «performance» de chaque élève et le respect de la «limite» de sa vitesse de course. Les notions théoriques de filières de course, d'évaluations diagnostique, formative et certificative seront rappelées

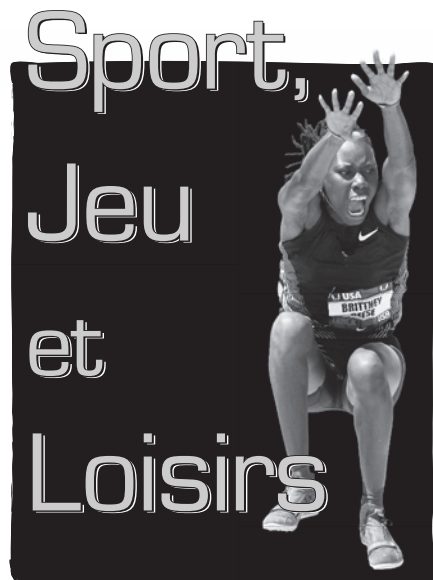
Delémont, cours donné par Nicolas Babey, et Régis Lechenne Fr. 130.- pour les membres de l'AVEPS/ASEP et 190.- pour les non-membres (Repas de midi compris !).

Fin ... un souffle de soulagement, soulagement d'avoir fait toutes les épreuves, d'avoir donné son meilleur, d'avoir participé à une journée de compétition face et avec d'autres établissements.

On se retrouve tous ensemble uni par les yeux chlorés rougis de fatigue, uni par les pensées tournées vers les podiums. Silence résonne les premiers appels ... A chaque annonce des applaudissements pour soi, pour les autres ... Les médailles qui se passent autour des cous avec les yeux qui pétillent. Des cris de joie, mais pas de frustration car chacun fait partie d'un établissement qui a reçu une médaille ... on est pas juste « un », on le vit « ensemble ».

Chacun repart fier d'avoir nagé, fier des souvenirs à partager, avec sur les lèvres un mot: « c'est quand la prochaine fois? »

Magali Bovas, mep participante avec Echallens 3 Sapins



www.alder-eisenhut.ch
Alder+ Eisenhut AG
9642 Ebnat-Kappel
Téléphone 071 992 66 66
Fax 071 992 66 44



Après ces premières expériences concrètes de journées cantonales, tournois des maîtres, et ma première assemblée générale, une image me vient en tête : une petite molécule avec une forme de double hélice... Une molécule petite par sa taille mais tellement essentielle...L'ADN.



Voilà une drôle de métaphore !?! L'A.D.N de l'AVEPS : Des atomes reliés ensemble par un projet commun. En visée le chromosome de la défense des valeurs concernant l'éducation physique à l'école. Une visée construite par deux beaux brins : Un « brin » de comité, et en face un « brin » de membres qui se dupliquent, s'enrichissent pour former un corps de métier unit.

En outre, au delà de cette image « technique », je retiens surtout deux valeurs humaines au cœur de vos actions : l'enthousiasme et le partage qui augurent de beaux événements pour cette nouvelle année à venir.

Prochainement des rencontres sont agendées. Le 5 décembre : La journée des associations sportives de volley et de Handball. Le 23 janvier : la journée cantonale de Glisse. Nul doute que les organisateurs et enseignants sauront rassembler les élèves.

S'il fallait finir par un mot ce serait : le PLAISIR. Le plaisir que j'ai de faire partie d'une famille si dynamique, le plaisir que je vous souhaite au quotidien.

Magali BOVAS, responsable technique



Bonjour - bienvenue

Kim Egger ouvre la séance à 8h45 et souhaite à toutes et tous la bienvenue au nom du comité. Il salue la présence des personnalités suivantes :

- M. Claude Vetterli, directeur des écoles du cercle de Genolier et environs
- Mme Florence Rattaz, syndique de Genolier
- M. Otto Bruder, qui représente la direction générale de la DGEO
- Les conseillers et adjoints pédagogiques officiant au SEPS :
 - M. Christophe Bottfield
 - M. Florian Etter
 - M. Raoul Vuffray
- M. Marco Astolfi, représentant de l'ISSUL
- M. Patrick Badoux, représentant de l'ASEP et du GRT
- M. Jacques Daniélou, président de la SPV
- M. Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV

Il remercie M. Nicolas Imhof et M. Toni Pacifico qui ont pris la peine de s'excuser, tout comme d'autres membres.

L'assemblée observe une minute de silence afin d'honorer la mémoire des membres décédés durant l'année : nous regrettons les départs de Pierre-André Bichsel, Jean Tschabold et Antoinette Guichard.



Pour vous raconter cette journée, il faut revenir un peu en arrière ...

Un jour est donné: mercredi 28 novembre à Pully. Le rendez vous fixé. Dans l'établissement s'est mis en place une coordination entre enseignants pour permettre de sélectionner les élèves intéressés et ayant de bonnes performances aquatiques. Une fois cette étape passée, le regard s'est tourné vers les parents et leurs autorisations. Des conseils pour la réservation du bus sont donnés, des enseignants se proposent pour accompagner. De cette coopération, trois équipes ont été constituées.

Les élèves ont continué à nager dans leurs cours de natation respectifs jusqu'au jour J.

Le jour J où l'on va tous se retrouver.

Y faut alors se découvrir entre classes. Mais une fois monté dans le bus quelque chose nous rassemble: l'appréhension, l'émotion de cet inconnu sportif monte d'un cran. Les km défilent, Pully se rapproche et enfin la piscine en ligne de mire. Il faut se changer, enfiler sa tenue ...

----- Le jour J, autour du bassin -----



Une inspiration et c'est parti, l'expiration des nageurs se confond avec l'encouragement au bord du bassin. Les disciplines se suivent avec son « l'eau / lot » d'éclaboussure lors des plongeurs, de remous fait par les jambes et des bras poussant l'eau. Une vibration positive sportive envahit le bassin de Pully. Les épreuves s'enchaînent : gymkhana, relais, SOM brasse, dos, et relais. Et toujours la preuve, par les sourires, de cette bonne ambiance.

ACTIVITES DU COMITE (OCTOBRE - NOVEMBRE)

2 octobre	Séance de travail Claudine et Anouk
8 octobre	Comité + bureau
10 octobre	Aide aux sportifs vaudois, Montbenon
24 octobre	conférence des présidents ASEP à Zoug
3 novembre	AG à Genolier
6 novembre	Miroir du sport à Chavannes
8 novembre	Soirée Fond du sport Vaudois Lausanne
14 novembre	Conférence des présidents de la SPV
14 novembre	Tournoi AVEPS de volley
20 novembre	Rdv SEPS + SPV + AVEPS (nveau moyen évaluation)
28 novembre	Tournoi AVEPS d'unihockey
28 novembre	Journée cantonale de natation
30 novembre	Séance de travail Magali et Anouk
6 décembre	Mérite Sportif Vaudois à Nyon

Le Centre Sportif
 met à votre disposition sa piscine, patinoire, tennis, salle omnisport, fitness, centre nautique, salle de tir et en particulier son Restaurant-Lounge avec 180 places et ses hébergements de 72 places.






OUVERT 365 JOURS PAR AN

Groupes ou individuels, n'hésitez pas à nous contacter pour une offre individualisée

Centre Sportif Vallée de Joux—1347 Le Sentier 021 845 17 76 www.centresportif.ch

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012 (SUITE)

Kim Egger a le plaisir de nous annoncer que notre assemblée 2012 réunit 73 membres actifs sans compter les nombreux invités : DGEO, SEPS, commune, ... Ils sont répartis de la manière suivante, pour un total de 47 établissements représentés (2008 : 34 ; 2009 : 48 ; 2010 : 30 ; 2011 : 41) :

- mixtes : 19
- primaires : 5
- secondaires I : 15
- gymnases : 3
- écoles professionnelles : 3
- HEP : 1
- ISSUL : 1

0. Allocutions

a. Mme Claudine Dutoit, présidente de l'AVEPS

Claudine Dutoit commence son discours en allemand, à la surprise de chacun, et souhaite la bienvenue à tous avec une belle pointe d'humour.

L'assistance a pu apprécier une nouvelle fois une belle entrée en matière, chaleureuse et amicale de la part de notre présidente dynamique et souriante, qui au passage relève l'excellente ambiance au sein du comité. Elle remercie la SPV pour son soutien, ainsi que les nombreux membres qui lui témoignent leur reconnaissance, ce qui lui donne de l'énergie pour avancer dans tous les dossiers.



Gourmet Services +

Tél.: +41 (0) 24 441 33 31
 Fax: +41 (0) 24 441 44 73
 Natel: +41 (0) 79 235 17 21
www.gourmetservices.ch

Marie-Claire Stern
 CH-1321 Amex s/Orbe

Tous budgets, tous banquets, sans soucis pour vous.
 Repas de famille, anniversaires, sociétés, entreprises.
 Pour vos festivités ou repas d'affaires une seule adresse...

b. M. Otto Bruder, représentant de la DGEO

M. Bruder nous transmet les salutations de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, en allemand également !

Il nous indique que le dossier important de la reconnaissance des Diplômes fédéraux 1 et 2 à leurs justes titres est pris en charge par le Département. Il traite le dossier depuis le mois d'août ; les établissements ont par ailleurs été sollicités pour connaître le nombre de MEP qui ont ces papiers.

M. Lavanchy, ancien chef de service du SPJ chargé de la formation, a été nommé pour suivre le dossier des Diplômes fédéraux 2, sous la direction de Mme Lyon.

Il nous assure que ces dossiers avancent, qu'ils sont sur les rails et qu'ils ne « patinent pas ».

c. Mme Rattaz, syndique de Genolier

Mme Rattaz souhaite la bienvenue à toutes et tous au nom de la municipalité. Même si Genolier est avant tout connu mondialement pour sa clinique, elle nous dresse un portrait des bâtiments scolaires, de leur construction et de leur nomenclature. Elle évoque également le magnifique Bois de Chêne, tout proche, qui est une réserve naturelle belle et sauvage, idéale pour profiter de se dépenser en plein air.

A Genolier, dans la journée, les élèves sont plus nombreux dans le collège que le nombre d'habitants de la commune, car l'établissement regroupe quatre villages allant du haut à Saint-Cergue, jusqu'au bas à Trélex, en passant par Arzier et Givrins.



HIVER : Camp de sports d'hiver, dortoirs 52 places

ETE : pour des courses d'écoles originales,
multiples forfaits et activités sur le site de la Braye

À consulter sur :

www.chateau-doex.ch/fr/courses_ecole

Rens. 026/924.67.94 info@telechateaudoex.ch

Expédition "volleyballistique"

C'est par un bel après-midi d'automne qu'un groupe de collègues de l'établissement scolaire de la Vallée de Joux s'est rendu le mercredi 14 novembre au collège du Léman à Renens.

L'objectif : frapper un grand coup lors du tournoi de volleyball annuel de l'AVEPS.

Cette petite équipe, majoritairement composée d'enseignants, s'entraîne régulièrement depuis maintenant quatre ans, une fois par semaine, entre 12 heures et treize heures.

Il s'agissait donc ce jour-là de mettre en pratique les acquis.

Sous l'égide de Didier Siegenthaler (ancien joueur de ligue nationale A), notre formation a pu élever son niveau de jeu.

A l'issue de la qualification, la Vallée se retrouve deuxième de son groupe.

Après une (trop) longue pause, la reprise fut rude.

Mais, la bonne humeur, l'esprit d'équipe et la motivation nous permirent de finir agréablement cet après-midi.

Nous garderons un chouette souvenir de ce moment passé autrement qu'à faire des corrections.

Un **Merci** tout spécial aux **gentils organisateurs** !

On se réjouit déjà de l'année prochaine !

Classement:

1. Morges
2. Aigle
3. Saint-Prex
4. Pully
5. Genolier
6. La Vallée de Joux
7. Elyfou
8. Renens
9. Bergières
10. Crissier
11. Villeneuve
12. Elisabeth

Carole Du Bois, mep participante avec La Vallée

Imaginez... 12 équipes...soit plus de 60 paires de bras prêts à contrer, smasher, servir, passer dans les 4 salles de l'établissement de Renens

Des regards tournés vers l'ordre des matchs. Qui, soulignons le, a été parfaitement pensé par Delphine Troesch.

Énergie, ambiance, convivialité, le pari a été tenu ! Merci !

Enfin une mention spéciale doit être accordé à Luc Vittoz car sans lui nous étions « orphelin » de salles et donc de tournoi.



Magali BOVAS, responsable technique

d. **M. Claude Vetterli, directeur des écoles du cercle de Genolier et environs**

M. Vetterli souhaite la bienvenue aux enseignants « les plus fits du canton » et présente son établissement mixte comptant 1030 élèves, 57 classes, 110 enseignants, dont une petite dizaine de profs d'EPH, avec lesquels il fait bon travailler.

Il se dit content que notre comité « veille au grain » en ce qui concerne les dossiers de reconnaissance des MEP et ainsi que du passage des 5-6 actuels au primaire.

Il nous fait part d'un article du Temps sur la malbouffe (La malbouffe, un droit sacré,... 31.10.12) qui fait référence à un clip « We are hungry » qui cartonne sur Facebook pour dénoncer la réduction des portions à la cafétéria et l'introduction de fruits et légumes dans les cantines scolaires aux Etats Unis. La réaction à cette initiative se solde par une menace de boycott des cafétérias, soutenue par des directions, enseignants, ainsi que des parents qui regrettent que Pizza Hut et MacDonald ne soient plus proposés et qu'il y a là une interférence inacceptable de l'Etat !

Il conclut son discours en mettant en avant notre rôle dans la lutte de l'obésité infantile, mais surtout de l'importance du corps et de la motricité dans tout apprentissage.



Village de tipis
Association Madrugada

Des camps, courses d'écoles ou week-ends inoubliables sous tipis, sur les crêtes de la Vallée de Joux

Infos et réservations :
www.tipis.ch – info@tipis.ch

e. **M. Florian Etter, représentant du SEPS**

M. Etter nous apporte les salutations du Service et excuse les absences de M. Imhof et M. Pacifico.

Il passe en revue l'année scolaire 2011-12, année importante pour notre discipline, puisque plusieurs lois qui régissent l'EPH ont été avalisées ou sont en passe de l'être :

- La loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports a donné un débat vif aux Chambres fédérales. Celles-ci ont finalement tranché pour un nombre de périodes minimal pour tous les élèves et à tous les âges de la scolarité.

Il relève l'excellent travail de l'ASEP, qui a gagné ici une belle bataille. Il remercie P. Badoux pour son engagement.

- L'ordonnance d'application de cette loi fédérale a aussi été avalisée.

Ceci qui pose des problèmes dans notre canton au niveau des gymnases.

- Cette loi et son application sont entrés en vigueur le 1er octobre 2012.

En ce qui concerne la loi vaudoise sur l'EPH et le sport, la dernière étape approche, alors que des démarches avaient déjà été lancées en 2000. Ayant été avalisée par le Conseil des Etats, elle devrait passer devant le Grand Conseil en principe cet automne encore.

Il rappelle qu'aussi bien dans le texte fédéral que cantonal, l'obligation d'organiser des après-midis sportifs a été assouplie. Il espère que malgré tout, les établissements continueront à en organiser, en connaissant les bienfaits des ces organisations.

Le SEPS travaille au règlement d'application de cette loi. Son entrée en vigueur est prévue pour le 1er juillet 2013.

Vient le sujet de la LEO et son règlement d'application. M. Etter explique que le SEPS suit attentivement cette évolution de l'école vaudoise et que plusieurs remarques ont été transmises à la DGEO.

Enfin, il nous parle de l'entrée en vigueur d'HARMOS et du PER. Dans ce cadre, le SEPS conduit actuellement 3 groupes de travail, dont l'objectif est de créer de nouveaux moyens d'évaluations de l'EPH, en lien avec le PER, ainsi qu'une planification pour les cycles primaires. Il relève l'immense travail de nos collègues qui se sont engagés dans cette tâche.

Divers

Michel Favre nous apporte quelques informations complémentaires concernant le Congrès de Macolin « Activité physique et sport »: les 2 et 3 novembre 2013. Il y aura au moins 7-8 ateliers en français et quelques-uns en bilingue. Le Canton de Vaud doit encore confirmer son soutien financier pour les participants au congrès. Le SER (Syndicat de l'Enseignement Romand) a décidé tout récemment de patronner ce congrès de formation continue, ce qui est une première dans l'histoire de notre discipline et du sport suisse: que son comité en soit remercié !

Vous trouverez toutes les informations nécessaires www.congresssport.ch (le programme des cours paraîtra en avril 2013).

En conclusion : « Faites de la pub et réservez ces dates ! »

Intervention de Luc Vittoz pour une information sur le Kin-ball.

L'entreprise Ingold ont sorti un nouvel outil pédagogique pour enseigner ce sport. Jusque-là, il y avait certes, sur le site de la HEP, un Mobile en lien avec des exercices pratiques. Mais ce nouvel outil, sous forme d'éventail, coûte 35.- et est disponible en français sur le site : www.vistawell.ch.

Anouk Nussbaum nous indique l'ajout d'un onglet pour les résultats des journées cantonales.

Mives Froidevaux nous informe que sur le site internet mimosa.spv.ch, des sous pour nos élèves sont disponibles pour obtenir un soutien financier. Cela concernerait les parents qui ne peuvent pas payer l'entier ou une partie des camps.

Karin Egger remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation, puis nous souhaite une bonne fin d'année 2012.

Il est 12h50, l'assemblée générale est clôturée.

Muffray nous dévoile un projet qui est d'organiser la journée suisse du Sport Scolaire en Suisse romande. Le SEPS a la volonté de mettre sur pied celle-ci d'ici à quelques années, mais qui dit 3500 élèves, implique de nombreux volontaires. Quelques communes ont d'ores et déjà été contactées. Pour rappel, en 1975 et en 1990, cette journée avait déjà eu lieu par chez nous.

**6.1 AG 2013 : Montcherand : le 9 novembre 2013.
AG 2014 : Vevey**

0. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'est parvenue.



Nordic-Sport
Le Mollendruz

Ouvert tous les jours de 9h-17h.

LOCATION-VENTE

Ski de fond, raquettes,
Randonnée, et école de skis

021/841.11.80
www.nordicsport.ch



**Buvette hivernale
Chalet du Mollendruz**
021/864.30.27

Ouvert les week-ends de novembre et
mardi au dimanche du 1^{er} déc. au 30 mars



A pied, ski de fond ou raquettes,
venez déguster nos spécialités.

Dans l'optique de communication spécifique de notre discipline, le SEPS est pour le maintien d'un livre d'éducation physique, mais en complément avec des supports informatiques. Son entrée en vigueur est prévue pour la rentrée d'août 2014 et devra inciter les établissements à refaire leurs plans d'établissement en les rendant PER compatibles.

M. Etter termine son tour de piste en évoquant la révision du Guide des Mesures de sécurité. Dans ce cadre, le CSA (Contrôle de Sécurité Aquatique) a été adopté comme test pour les activités aquatiques.

Il termine son intervention en nous donnant quelques nouvelles de son service.

- M. Borboen, délégué aux constructions sportives a fait valoir son droit à la retraite est remplacé par M. Swysen
- Départ à la retraite de Mme Terraz répondante de la rythmique au profit de Mme Cathy Sigg Berthoud.

Pour conclure, M. Etter souligne son plaisir de voir les effectifs des participants aux journées cantonales et nationales augmenter.

Il se plaît à relever les excellentes relations et la collaboration du SEPS avec l'AVEPS dans l'organisation de ces journées.

Enfin, il nous dit suivre avec intérêt le travail de notre association et remercie le travail du comité qui suit avec passion et engagement les dossiers en cours.



- Installation et équipement sportif pour salle de gymnastique, place de sport et stade.
- Service de contrôle et d'entretien des salles de gymnastique.
- Marquage terrain de jeux, intérieur et extérieur.

Chemin Edouard-Tavan 12 B - 1206 Genève
Tél. : 022 839 33 90 - Fax : 022 839 33 99
E-mail : sogemat@bluewin.ch

f. M. Michel Pirker, chef du secteur J+S Vaud

M. Pirker nous dit être heureux de pouvoir travailler avec nous, les MEP, professionnels du sport aux multiples compétences et précieux dans la formation J+S.

Il nous informe qu'avec le changement et l'application de la loi, J+S subit quelques modifications :

- A Macolin, nous sommes toujours le G5, groupe d'utilisateur 5.
- J+S Kids est maintenant incorporé au reste du système J&S et subit les modifications suivantes :
 - Sport des jeunes J+S (pour les 10 à 20 ans)
 - Sport des enfants J+S (pour les 5 à 10 ans)
- Il va être possible d'organiser des cours avec des 2 groupes cibles avec des âges différents, pour autant que le(s) moniteur(s) aient les 2 formations.
- L'aspect polysportif est maintenu, mais certaines règles sont assouplies dans l'organisation.

- Pour les offres de cours ou de camp : il y a certains changements de catégorie : certains sports passent de A (sans risque) en B (avec risque) avec des mesures de sécurité spécifique. A noter que la natation passe de A à B, mais qu'il est possible de l'enseigner avec le Brevet de natation de la SSS.

- Pour les modules de formation continue, il faudra faire un module de perfectionnement pour les 10-20 ans et le 5-10 ans, séparément, si nous avons les 2 reconnaissances.

- Les directives J+S sont remplacées par des Guides, spécifiques à chaque discipline, qui sont des rappels en référence à la Loi et aux Ordonnances.

- Pour les camps, voici les principales modifications des offres :
 - le minimum pour un camp passe de 5 à 4 jours ;
 - possibilité d'offres avec des groupes mixtes (en âge) ;
 - camps possibles avec des enfants sans nuitées hors domicile, avec incidence sur les indemnités.

Magali Bovas profite d'appeler les différents organisateurs de ces journées cantonales. Carole Du Bois et Nicole Bersier remettent une bouteille à ceux qui sont présents :

- Céline Dupuis pour l'athlétisme ;
- Catherine Troesch et Bernard Chevalley pour la glisse ;
- Jérôme Krailinger pour le foot en salle ;
- José Sotillo pour le foot ;
- Guy-John Pasche pour l'orientation ;
- Jacques Rubattel pour la natation.

Ainsi que les organisateurs des journées cantonales des MEP :

- Marianne Jaquemet pour le beach-volley ;
- Annabelle Grandchamp pour le volley ;
- Lionel RoCHAT pour le unihockey ;
- Pierre Conus pour le golf ;
- Patrick Badoux pour le camp de Zermatt.

6.3 Journées suisses :

Raoul Vuffray montre qu'en 2012, il y a 18 équipes qui ont participé à ces journées suisses. A mentionner, trois titres de champions suisses en athlétisme garçons, basketball filles et basketball garçons, respectivement : Lausanne-Bergeries, Echallens et Pully.

Il nous informe que pour 2013, il y aura 38 places disponibles et que le beach-volley (3/3 avec 1F sur le terrain) sera introduit en tant que nouveau sport. L'âge limite maximum des participants sera fixé à 17 ans et une attestation de fréquentation de l'école sera à fournir.

L'édition 2013 aura lieu le 5 juin 2013 à Lyss. Le but de M. Vuffray est d'avoir au minimum une équipe par sport, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Pour rappel, l'inscription des équipes se fait sur le site de l'AVEPS, les frais des élèves sont pris intégralement en charge par le SEPS et ceux des enseignants par la DGEO. Le délai d'inscription est fixé au 14 décembre 2012.

6. Informations

6.1 Prix de la cotisation pour les membres AVEPS enseignant au secondaire II (≠ SPV) :

Sybille rappelle et explique les 80.- de cotisation pour un membre AVEPS non-membre SPV.

6.2 Journées régionales et cantonales :

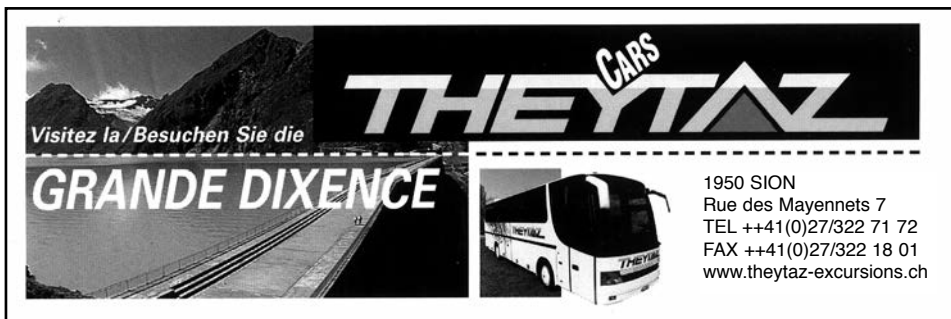
Magali Bovas profite de se présenter personnellement. Elle a fait sa formation en France et est actuellement en stage B à Echallens.

Elle est heureuse de collaborer au sein du comité depuis 3 mois et de pouvoir profiter de notre AG pour mettre des visages sur des noms. Elle profite aussi de remercier Luc Vittoz, qui s'est proposé pour organiser le tournoi de volleyball des MEP : merci à lui de continuer à faire vivre cette manifestation (Renens, mercredi 14 novembre).

Elle se dit impressionnée par la fréquentation de certaines équipes dans ces tournois, tant au volley qu'au unihockey, en croyant même que Philippe Baumgartner en était à sa 39ème participation !

À noter que l'organisateur du tournoi de unihockey Lionel RoCHAT est toujours à la recherche d'un repreneur.

Concernant les journées cantonales, elle fait de la pub pour les manifestations à venir : natation (28 novembre à Pully), volley (5 décembre à Echallens) et handball (5 décembre Crissier).



Visitez la / Besuchen Sie die
GRANDE DIXENCE

THEYTAZ CARS

1950 SION
Rue des Mayennets 7
TEL ++41(0)27/322 71 72
FAX ++41(0)27/322 18 01
www.theytaz-excursions.ch

- Modification du modèle d'indemnisation :
 - il n'y a plus d'indemnisation forfaitaire ;
 - c'est plus clair, car en fonction du nombre de coches des présences
 - indemnité identique pour les J+S enfant et J+S jeunes.

Il nous donne l'exemple d'un camp du groupe GU5 :

- avec des enfants 5-10 ans qui rentrent à la maison : 7.-/jour/enfant
- avec des jeunes (10-20 ans) avec nuitées à l'extérieur : les indemnités sont de 14.-/jour/enfant, (avec une plus grande participation de Macolin qui passe de 7.60 au lieu de 3.33 jusqu'à aujourd'hui)

- Pour le sport scolaire facultatif :

J+S, vient en complément de ce qui se fait actuellement. L'indemnité passe à 2.60 au lieu de 1.30.- par coche par participant au cours. Le financement pourrait donc se faire en collaboration communale et cantonale, mais il faudra annoncer le cours aux 2 endroits. Ce sera aux établissements de décider de leur manière de faire.

À noter que toutes les diapositives avec tous les chiffres précis figurant ci-dessus sont disponibles sur la page Internet : www.jsvaud.ch.

M. Pirker nous fait part d'un grand sujet de satisfaction concernant la formation de base ski à la HEP, avec la mise en place d'un cours de formation ski et snowboard pour ses étudiants. Ceux-ci n'auront pas de test d'entrée, mais les reconnaissances pourront être données à ceux qui obtiendront le niveau en fin de semaine. Ils deviendront ainsi de précieux moniteurs pour nos camps.

g. M. Marco Astolfi, représentant de ISSUL

M. Astolfi nous fait part du changement de locaux pour l'Institut, afin de centraliser tous les services. Tout se trouve maintenant au 5ème étage du bâtiment Geopolis. Il ne reste plus que le Service des Sports Universitaires à la Villa des sports.

Ce déménagement va permettre notamment la centralisation et l'agrandissement de l'Institut. Ce dernier dispose actuellement d'une dizaine de maîtres académiques et une petite quinzaine d'assistants.

Dès l'année prochaine aura lieu l'intégration de l'Institut de Genève avec la migration de quatre enseignants et de tous ses étudiants. Lausanne veut et va ainsi devenir un grand pôle pour la formation du sport.

Le doyen actuel de la Faculté des Sciences sociales et politiques n'est autre que l'ancien directeur de l'ISSUL, ce qui montre l'intégration du sport à l'UNIL tout comme son importance.

Pour terminer, M. Astolfi nous donne quelques chiffres : actuellement, il y a 420 étudiants répartis entre Bachelor et Master. Environ 200 candidats sont attendus à l'examen préalable l'année prochaine.

h. M. Jacques Daniélou, président de la SPV

M. Daniélou nous apporte le salut du comité de la SPV et des différents syndicats associés.

Il commence son intervention en se référant aux sujets d'actualité, qui peuvent faire peur et font peur : soit la mise en œuvre du PER, la LEO, Harmos, les questions sur l'intégration et la pédagogie spécialisée, la future Loi sur le personnel enseignant avec la question du cahier des charges et enfin la caisse de pension.

La SPV invite chacun à voir ces dossiers de manière sereine et réaliste et non pas réfractaire, en sachant que la SPV est là pour nous soutenir.

5.4 Tarif préférentiel pour les nouveaux membres : offert la 1ère année :

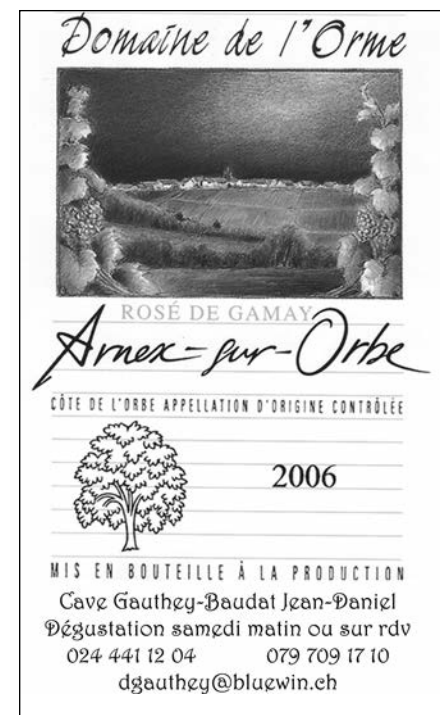
Au nom du comité, Sybille nous expose cette proposition d'exempter les nouveaux membres des 60.- lors de leur entrée

- 32 pour
- 35 contre
- 6 abstentions

La proposition est refusée par l'assemblée.

M. Alain Melly propose en contre-partie d'offrir un T-shirt de l'AVEPS aux nouveaux membres pour qu'ils puissent faire du lobbying. La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Nicolas Lanthemann et Luc Vittoz font remarquer l'importance de recruter les jeunes MEP, non seulement pour renforcer notre poids au niveau de l'AVEPS, mais aussi au sein de la SPV et de l'ASEP, qui nous ont défendus dans de nombreux dossiers jusque-là.



Claudine Dutoit revient sur les propos de M. Bruder en début de séance, qui a promis que le dossier était traité. Elle lui offre un cadeau à l'intention de Mme Lyon : un T-shirt avec le logo AVEPS, pour qu'elle ne nous oublie pas !

Enfin, elle profite de remercier Serge Weber pour sa précieuse aide lors des séances à la DGEO en lui offrant un petit cadeau.

5.2 La loi sur l'Education Physique et Sportive

Florian Etter y ayant fait référence lors de son allocution, aucun élément supplémentaire n'est ajouté.

5.3 Intervention des maîtres spécialistes en EPH au primaire (7-8 Harmos)

Carlos Fidalgo nous explique le point « chaud » du moment, car il nous concerne tous : à savoir si on pourra enseigner au cycle de transition actuel, dans quelles conditions et surtout à quel tarif ?

L'article 50 du règlement d'application (LEO, article 63) nous est lu. Pour l'instant, il est noté que les conditions statutaires sont conservées pour les spécialistes qui interviendront au 7-8 Harmos.

A priori, on devrait donc aussi garder nos salaires. Mais il faudra garder un œil très avisé sur la Loi sur le personnel, car c'est là que les décisions salariales seront prises.

De son côté, l'AVEPS « veille au grain ». Dans une démarche anticipative, Raphaël Blanchard a concocté un petit dossier sur le sujet. Elaboré en collaboration avec Toni Pacifico, ce dossier présente notre situation et une multitude d'arguments : des bénéfices et des bienfaits de notre intervention au primaire et des problèmes logistiques qui en découleraient dans le cas contraire. Ce dernier est disponible pour tous en version papier. Il sera disponible à la fin de l'assemblée pour qu'on puisse le lire et le transmettre aux directions et autres appuis politiques potentiels.

Il est demandé à chacun d'essayer de sensibiliser un maximum de gens à cette problématique.

Conjointement avec le Département, la SPV va organiser au printemps 2013 une ou des journée(s) sous la forme de conférence et « d'états généraux ». Le but sera de réunir les acteurs de l'école, les communes et le Canton, et d'analyser ensemble les changements et répartir les rôles de chacun. Il semble important à M. Daniélou de réfléchir à définir « qui pilote l'école » ? Le sujet des camps est notamment à clarifier d'un point de vue du financement.

Un dossier génère actuellement beaucoup de rumeur : la question de la caisse de pension. Selon lui, nous n'allons pas vers le beau et l'augmentation de l'âge de la population est un facteur réel. La SPV va vers des négociations avec le Conseil d'Etat pour 2052, avec un taux de couverture de 80%. Il va donc falloir recapitaliser la caisse et lui chercher une nouvelle structure pour en assurer à la pérennité. Ce sujet de négociation est difficile et long. Même s'il y a des rumeurs, ... il est impossible qu'il y ait des annonces dans les six mois, pour préciser et promettre telle ou telle chose ! Pour conclure, M. Daniélou affirme qu'il est possible que dans ce processus de négociation, il faille mettre en avant un rapport de force, pour obtenir des conditions acceptables à long terme.



i. **M. Patrick Badoux, représentant de l'ASEP et du GRT**

M. Badoux nous donne en vrac quelques informations de l'ASEP :

- A Lucerne, le canton a pu récupérer les 3^{ème} heures pour les écoles professionnelles.

- Le congrès pédagogique « Activité physique et sport » aura lieu les 2 et 3 novembre 2013 à Macolin, sur deux jours. Il nous demande de faire de la publicité, également au primaire pour cette formation continue, où une multitude de compétences sont données.

- Des animateurs sont recherchés pour prendre en charge un atelier de 90 minutes. Avis aux amateurs !

- M. Marcel Favre est le coordinateur romand de ce congrès.

Au niveau de la formation continue de l'ASEP, il y a plus de 20 participants pour le Parkour à Yverdon, mais pour les autres cours, la participation reste fluctuante.

Au niveau du GRT, des cantons sont très bien représentés, mais dans d'autres ce n'est pas le cas (Fribourg, Neuchâtel,...). Il est content que le comité vaudois soit fort.

Il souligne l'importance d'être membre d'un syndicat solide dans les négociations que nous devons entreprendre.

CHAUSSURES Le Bouif CORDONNERIE



B. Mouquin



vente-réparations

TVA N° 205 672

Grand Rue 39 - le Sentier

tél : 021 / 845 54 04 fax : 021 / 845 54 21

portable : 079 508 70 75

locations de patins à glace et raquettes à neige

M. Froidevaux précise que dans ces cas, l'Etat de Vaud a fait recours contre la décision, ce qui montre sa volonté de pointiller jusqu'au bout ... et que de leurs côtés, ils ont des moyens quasi illimités !

M. Marcel Favre, déplore la lenteur de la procédure qui coûte en argent et en énergie.

M. Luc Vittoz exprime son mécontentement vis à vis de l'Etat de Vaud qui semble vouloir ralentir le dossier. Du côté de Neuchâtel, ils ont quant à eux réglé le problème rapidement. Il pense que 5000.- peuvent être investis par l'AVEPS, ce qu'il convient n'est pas agréable, en sachant que la situation pourrait avancer plus rapidement si les intéressés se penchaient sur le dossier sérieusement. Il se demande s'il ne faudrait pas intervenir au Grand Conseil au travers d'un député, qui pourrait raconter notre histoire et montrer les coûts et le non-sens de la procédure.

M. Marc Wertz explique que deux de ses collègues ont été convoqués dernièrement, comme lui l'année dernière, à comparaître dans le cas de la procédure.

A noter qu'il a voulu faire marcher sa protection juridique. Celle-ci a fait valoir un délai de prescription, car il n'avait pas pensé les avertir au début de la procédure de son recours contre la décision de l'Etat.

M. Jean-Michel Bohren demande si l'UNIL ayant été déboutée doit nous rendre une partie pécuniaire. M. Besançon dit qu'il a été clairement stipulé que non dans sa réponse.

Sybille Roch profite de préciser que le budget présenté pour 2013 ne sera plus valable et affichera un déficit d'environ 2500.-. Cependant les liquidités sont bonnes et notre association devrait pouvoir assumer ces coûts, en espérant que la procédure ne dure pas encore 2 ans !

L'assemblée accepte à l'unanimité d'octroyer ces 5'000.- pour continuer la procédure.

- La CRUL (Commission de Recours de l'Université de Lausanne) a décidé de donner raison à M. Besançon pour son recours, qui refusait de faire les 15 crédits supplémentaires à sa formation pour pouvoir s'inscrire au Master.
- L'UNIL a fait recours contre sa propre commission (CRUL).
- Le 30 octobre 2012, ce mardi, ils ont reçu la réponse favorable du recours de l'UNIL.

Pour conclure, M. Besançon explique que la suite va être une nouvelle convocation au Tripac, ce qui impliquera de nouveaux frais.

M. Yves Froidevaux, prend la parole pour expliquer la suite du dossier. Il rappelle qu'un recours est possible uniquement d'une manière unique et personnelle, vu que la démarche collective n'existe pas. D'où l'apparition du « cas » Besançon qui va faire jurisprudence et qui est défendue par un avocat mandaté par la SPV.

En parallèle, cette décision du côté de l'UNIL a permis de relancer la situation au niveau politique en sensibilisant Mme Lyon.

M. Froidevaux affirme que la SPV prend en charge tous les frais administratifs liés à la procédure (entre 6000.- et 10'000.-) ainsi que les frais de justice.

M. Besançon avait de son côté fait appel à ses collègues qui avaient versés 200.- chacun. Cette somme, 3650.-, est de côté sur les comptes de la SPV, mais qui elle est prévue comme coussin de sécurité dans la procédure juridique.

Or, à ce jour, si nous voulons aller au Tripac, nous devons à nouveau payer 5000.- pour continuer.

Les 5'000.- déjà versés jusque-là ont été essentiellement utilisés pour la démarche menée à l'UNIL et les différents recours de cette institution. Une faible partie de cette somme initiale a été utilisée pour le Tripac.

M. Patrick Badoux, nous cite l'exemple de 2 cas d'enseignants du canton qui ont fait recours et qui, après une longue procédure, ont obtenu gain de cause. Il trouve dommage qu'au vu de ce qui a été fait jusque-là, on s'arrête au milieu de procédure.

1. Procès verbal de l'assemblée générale 2011 à Puidoux-Chexbres

Le PV est paru dans l'édition n° 213 du Contact de décembre 2011 est accepté sans modification et Julie Nicollier est remerciée pour sa rédaction.

2. Etat des membres

A ce jour, notre association compte 275 membres actifs, 5 membres d'honneur, 120 honoraires, ainsi qu'un maître en congé.

2.1 Remise des diplômes aux Jubilaires

Les diplômes sont remis aux collègues qui ont 25 ans d'appartenance à l'AVEPS, c'est-à-dire depuis 1987.

Carlos Fidalgo invite donc les jubilaires suivants à venir devant l'assemblée pour recevoir leur diplôme : Serge Weber, Roméo Krattinger, Michel Mora, Michel Pirker et Jean-Michel Bohren.

Michel Mora profite de remercier les personnes qui se sont engagées pendant ces 25 ans au comité, alors que lui il n'a fait « que » de payer ses cotisations durant ces années.

Fabian Mariller, Jean-Pierre Peier, Thierry Lardet et Vivian Friedlance, absents, deviennent aussi jubilaires.

Félicitations à nos collègues pour cette longévité au sein de notre association.

Massages aux pierres chaudes

Partez pour un voyage de bien-être et découvrez l'union et le contraste entre la force des pierres et leur douceur. Les énergies du feu propres aux pierres de Basalte vous entraîneront dans une relaxation profonde et un bien-être intense.



Institut Haute Fréquence
Brigitte Du Bois
Esthéticienne diplômée ASEPIB
Grand-Font 12
1003 LAUSANNE
021/351 20 20



2.2 Remise des diplômes aux membres retraités

Certains de nos collègues aspirent à une retraite bien méritée.

Carole Du Bois et Jacques Rubattel invitent le nouveau retraité à s'avancer afin de recevoir son diplôme et une petite attention.

a. Jean-Pierre Sterchi

Jean-Pierre Sterchi nous amuse d'un petit discours sur ce que lui inspirent les lettres de l'AVEPS : Ecole, Education physique, VS (pour le ski hors vacances scolaires), AVS, et terminant par un Avé.

Ont pris la peine de s'excuser :

- b. Alain Golay
- c. Daniel Margairaz

Ces personnes obtiennent aussi le titre de membre honoraire.



Le loisir-nature pour toute la famille

**SWIN-
GOLF.COM**
Gremin
Lucens

**Prix groupes d'enfants: Fr. 8.-
Tout compris pour la journée
avec initiation et
prêt de tout le
matériel
021 906 87 90**

Prêt de cannes gratuit pour vos entraînements «à domicile»!

5. Dossiers en cours

5.1 Le diplôme fédéral 1 de Lausanne :

Claudine Dutoit refait l'historique du dossier.

Depuis l'année dernière, de nombreuses rencontres ont été organisées avec la DGEO, soit avec Mme Lyon et/ou M. Bouquet et/ou M. Bruder. En décembre 2011, Mme Lyon avait annoncé prendre le dossier en main et promettait des pistes pour le mois d'avril. Sans nouvelles de sa part, un rendez-vous a été fixé début juillet avec elle et M. Bouquet, avec la participation de M. Daniélou, M. Froidevaux, ainsi que Serge Weber, Anouk Nussbaum et Claudine Dutoit. Il a été décidé à ce moment-là de faire un recensement des MEP concernés dans les différents établissements.

Or, les courriers de recensement sont partis tardivement aux directions et la date buttoir pour répondre est le 9 novembre, soit après notre AG.

L'AVEPS de son côté, a fait sa propre enquête et compte 105 collègues qui ont répondu à cette requête. Merci à ceux qui n'ont pas encore pris le temps de le remplir, de le faire rapidement.

Jean-Marc Besançon prend la parole pour expliquer son « cas ».

Il vient aujourd'hui avec une bonne nouvelle après 2 ans de recours : la reconnaissance par l'UNIL du Diplôme fédéral 1. Il est donc possible de s'inscrire en formation continue de Master sans conditions.

Voici une rapide rétrospective des évènements :

- Le 29 janvier 2009 : dépôt du recours « pour son titre non-conforme à sa fonction ».
- Mi-juillet 2010 : pendant les vacances d'été, convocation au Tripac.
- Le 5 octobre 2010 : séance de conciliation au Tripac avec M. Froidevaux, qui a abouti à une non-conciliation.
- Le 23 novembre 2010 : demande de report de la séance du procès fixé auparavant par l'Etat de Vaud.
- Maître Chavanne, son avocat, lui a expliqué que les procédures judiciaires telles que celle-ci peuvent durer longtemps, mais prendre un tournant grâce à des procédures entreprises de manière annexe. C'est le pourquoi de la procédure entreprise auprès de l'UNIL.

4.2 Elections des Vérificateurs des comptes

- Dominique Fahrni passe 1ère vérificatrice.
- Alexandre Cuche passe 2ème vérificateur.
- Arlette Raymond est nommée en tant que suppléante qui officiera d'ici 2 ans.

4.3 Election du Bureau de l'assemblée

Julie Nicollier ayant souhaité rendre son mandat, Marit Looten se présente au poste de secrétaire du Bureau. Nicole Bersier et Kim Egger continuent leurs mandats respectifs.

4.4 Renouvellement, élections et démissions des Délégués SPV et SER

- Claudine Dutoit remercie les délégués sortants : Guylène Spaggiari et Vincent Mettraux. Luc Vittoz quant à lui est d'accord de continuer son mandat.
- Il nous faudra donc 2 membres décidés à s'engager pour ce mandat de délégué, qui consiste en une journée de représentation au mois de mai : avis aux amateurs !
- Annabelle Grandchamp s'engage d'ores et déjà : merci !

Les délégués représentent l'AVEPS auprès de la SPV.

Merci à Jean-Michel Bohren, Marianne Jaquemet, Anne-Lise Marguerat, Jean-Marc Passet, Luc Vittoz, Gianpaolo Pattelli, Serge Weber, Nicolas Lanthemann et Olivier Grivel pour leur engagement.

4.5 Renouvellement, élection et démissions des membres de la commission CADEV

- Claudine Dutoit remercie les membres sortants : Nicole Huber et Alain Melly.
- Deux nouveaux membres sont prêts à s'engager à ce poste, ce qui représente quelques heures par année, pour tout ce qui touche à la commande du matériel EPH et de son utilisation : Roméo Krattinger et Marc Wertz. Merci à eux !

Enfin, sont remerciés Jean-Michel Rohrbasser, Jean-Michel Bohren et Gilles Chardonnens qui tous trois continuent leur tâche.

2.3 Admissions – démissions

Nous avons aujourd'hui 10 admissions.

Kim Egger prie les nouveaux membres de se lever à l'appel de leur nom, afin que l'on puisse découvrir leur visage. Il s'agit de Magali Bovas et de Sarah Erni.

Quant à Esther Tacchella, Lori Bovard, Yannick Piller, Dominique Montangero, Eric Küng, Fabien Joye, Quentin Cochard et Roberto Aguilar, nouveaux membres également, ils se sont excusés. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre association.

Cette année, nous devons déplorer 5 démissions.

3. Discussions des rapports

Les 5 premiers rapports, qui sont parus dans le dernier contact, sont votés et approuvés en bloc.

3.1 Rapport de la Présidente**3.2 Rapport du vice-Président****3.3 Rapport du Responsable technique****3.4 Rapport de la Responsable promotion et publicité**

Carole remercie Mme Marit Looten pour son remplacement.

3.5 Rapport du Secrétaire

Kim Egger remercie les différents protagonistes pour le travail effectué tout au long de l'année.

3.6 Rapport de la Caissière et des vérificateurs des comptes

Sybilie Roch nous donne quelques informations sur la situation financière de notre association. Le bénéfice est de 979.05 de l'exercice 2011-2012.

Personne ne demandant de complément d'information, la parole est transmise à Pierre-Olivier Brunner pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Ce dernier félicite Sybilie Roch pour l'excellente tenue des comptes, en quasi professionnelle. Il nous propose d'accepter les rapports du caissier et des vérificateurs. Ceci est fait à l'unanimité et la décharge est donc donnée à la caissière ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.

3.7 Budget 2012 – 2013

Sybilie Roch est remerciée pour ce budget. Il est accepté tel que à l'unanimité.

3.8 Lecteur le plus assidu de Mister Choc et Miss Ola.

Pierre-Olivier Brunner nous explique que 22 membres ont participé, ce qui est un record. Il nous donne les réponses des différentes énigmes, que nous sommes contents de découvrir ou d'en comprendre la logique.

Huit personnes au total ont réussi à répondre correctement aux 4 énigmes.

Marit Looten est tirée au sort et gagne un lingot d'or. Nicole Bersier, François Brunner et Claudia Bochud gagnent un lot de consolation.

Il accorde enfin un prix spécial à M. Jean-Michel Rohrbasser, qui jouait pour la 1ère fois de sa vie et qui lui a envoyé une petite carte avec son nom signé à l'envers.

4. Elections

Cette année encore notre association est à la recherche de membres motivés pour renforcer son comité.

Le poste de rédactrice a été repris par Magali Bovas, qui remplace actuellement Raphaël Blanchard parti en voyage, au poste de responsable technique. Elle va profiter de se former auprès d'Anouk Nussbaum pour être prête à la remplacer d'ici à une année. Nous en sommes très heureux.

Sybilie Roch nous présente les tâches de la caissière, car elle quittera le comité l'année prochaine. Elle est d'accord de continuer cette année encore et aimerait profiter de former le ou la suivante pendant ce laps de temps.

D'autre part, le comité cherche un membre supplémentaire. Jacques Rubattel nous présente les tâches dévolues à ce délégué du comité : ce serait un électeur libre qui serait désigné principalement pour des mandats de représentations de l'AVEPS.

Claudine Dutoit nous présente un nouveau T-shirt noir avec l'impression du logo de l'AVEPS en vert pomme. Ce vêtement est disponible au prix de 20.- pour toute personnes qui désire représenter notre association dans les différentes manifestations.

4.1 Election au Comité :

Remerciements aux membres pré-sortantes : Sybilie Roch et Anouk Nussbaum.

Présidente :	Claudine Dutoit
Vice-président :	Jacques Rubattel
Délégué du comité :	à pourvoir
Promotion – publicité :	Carole Du Bois
Secrétaire :	Carlos Fidalgo
Responsable technique :	Raphaël Blanchard (remplacé pour une année par Magali Bovas)
Webmestre :	Anouk Nussbaum
Rédactrice :	Anouk Nussbaum, puis Magali Bovas
Caissière :	Sybilie Roch (externe au comité) ou à repourvoir.